

PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTE FRANÇAISE

Session 1998-1999

21 AVRIL 1999

PROPOSITION DE RESOLUTION

VISANT UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE DE LA LANGUE DES SIGNES(1)

AMENDEMENT

DEPOSE EN COMMISSION

PAR M. BARBEAUX, MMES DUPUIS, MARECHAL, BERTOUILLE,
SERVAIS ET M. VANCROMBRUGGEN

(1) Voir Doc. n° 325 (1998-1999) n°s 1 à 3.

Amendement n° 3

A l'alinéa 2 remplacer, la date du 31 décembre 1999 par le 31 juillet 2000.

Justification

Le délai initial de la proposition paraît peu réaliste, une concertation avec l'ensemble des auteurs étant nécessaire, d'une part, et la procédure d'adoption par le futur Exécutif devant aboutir devant le Parlement, d'autre part.

M. BARBEAUX.
F. DUPUIS.
N. MARECHAL.
C. BERTOUILLE.
A. SERVAIS-THYSEN.
J.-P. VANCROMBRUGGEN.